

La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement
de direction



Mauvaise
direction

Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilant à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



Contacts utiles :

Météo France : 0 899 710 283

Secours : 112

Pompiers : 18

Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites nous part de vos observations.

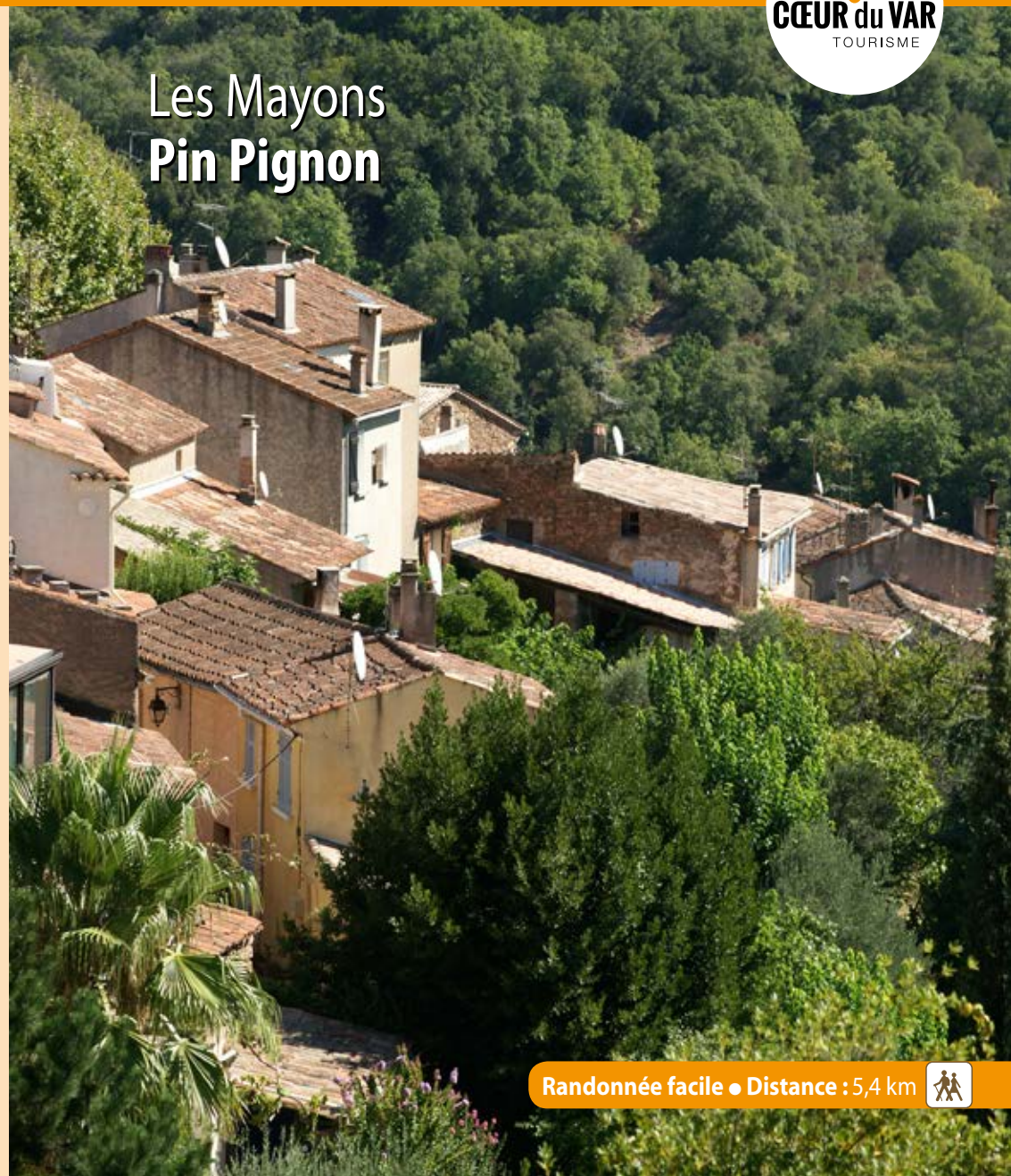
CŒUR DU VAR TOURISME

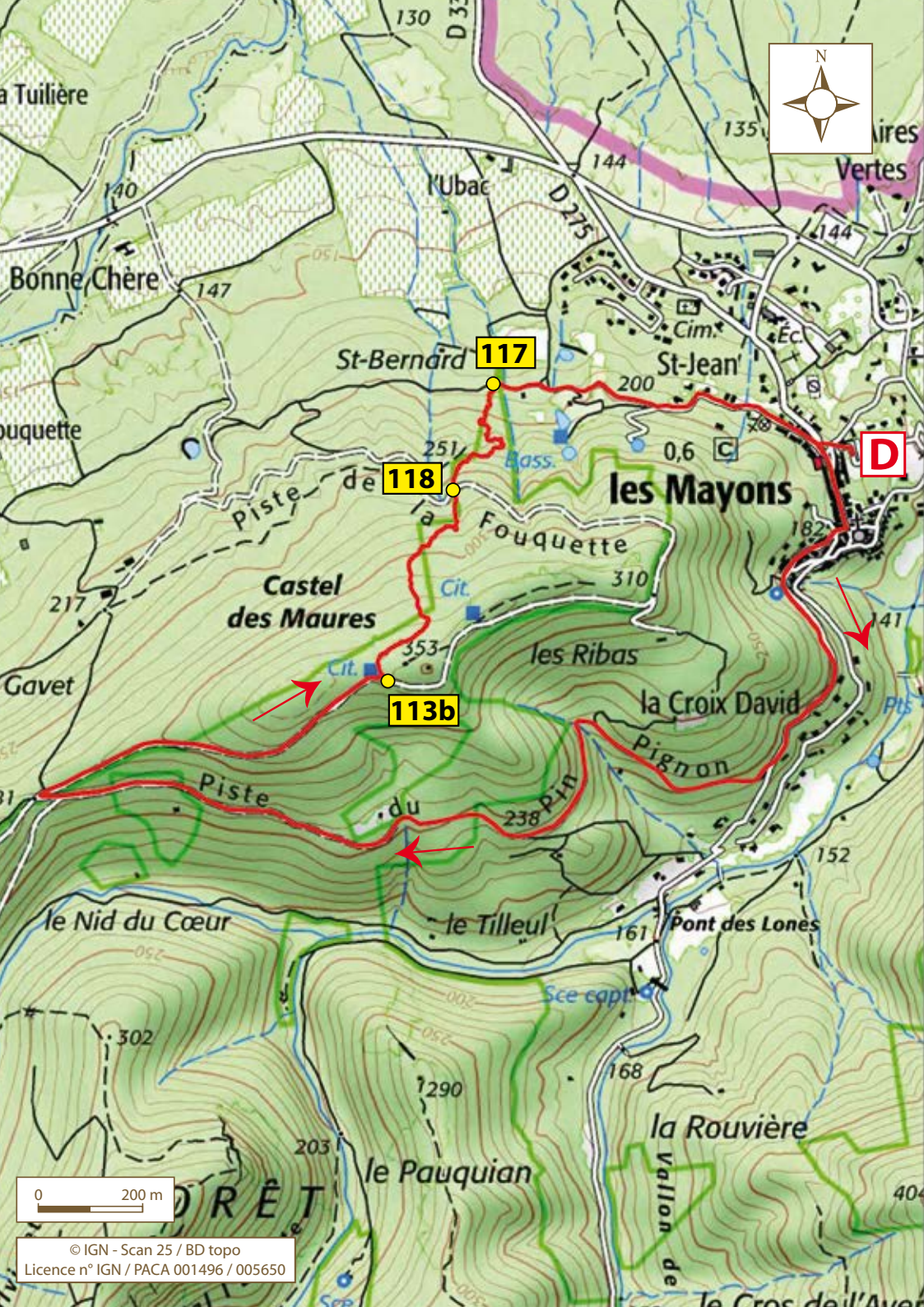
04 98 10 43 59 | tourisme@coeurduvar.com

Retrouvez d'autres topo-fiches
sur coeurduvartourisme.com

Rejoignez-nous  

Les Mayons Pin Pignon





Les Mayons Pin Pignon



Randonnée facile • Distance : 5,4 km • Temps indicatif marcheur : 2h

La piste de Pin Pignon est une des plus belles pistes des Maures. Châtaigneraies, pinèdes de pins maritimes, suberaies, cabanon secret vous accompagnent jusqu'à un point de vue sur le cirque de montagne.



D Parking

Parking de la Fabrique à l'entrée des Mayons.

Balisateur bleu

Dénivelé : 336 m



Du parking **La Fabrique**, rejoindre la rue Grande.

Prendre à gauche et la remonter jusqu'à une intersection. Poursuivre à droite par la rue Paul Maurel. A la placette, garder la droite et grimper par la rue du Plus-Haut-Château vers la place Anicet Muraire et la fontaine au Pernod (1803).

Poursuivre sur cette voie revêtue, admirer le panorama sur le village des Mayons, passer devant le Grand-Père châtaignier (arbre millénaire) et trouver à droite la piste DFCI de Pin Pignon (D59).

Franchir la barrière et s'engager sur cette piste qui s'élève régulièrement. L'ambiance est typique de celle du massif des Maures. Chênes lièges, châtaigniers, pins maritimes alternent pour former la forêt dense et sombre qui fait la fierté des Mayons. En chemin, admirer le cabanon construit tout de schiste et sa mini-oliveraie. Déboucher au croisement avec la piste de la Fouquette. Le paysage s'ouvre, le cirque des montagnes et les profonds vallons se déploient devant vous. Un banc vous invite à une pause.

Poursuivre à droite sur la piste de la Fouquette jusqu'à la balise

113b **Castel des Maures ouest** (3,6 km). Laisser la piste et suivre à gauche derrière la citerne le chemin de débardage qui longe la plantation d'Eucalyptus du Castel des Maures. Obliquer ensuite à gauche dans les pins maritimes, le chemin se transforme alors en un sentier qui dévale au cœur de la forêt jusqu'à

118 **L'ubac du Castel des Maures** (4,2 km). Couper la piste de la Fouquette et continuer la descente parfois sévère qui serpente en sous-bois et emprunte de petites marches. Déboucher sur le chemin de Saint Bernard.

117 **Saint Bernard** (4,6 km). Tourner à droite. Toujours en forêt à l'abri des chênes lièges et des pins, le chemin longe le flanc du Castel des Maures. A une intersection, garder la gauche, le chemin devient revêtu avant de retrouver la place du monument au mort puis en traversant la rue Grande votre point de départ le parking **La Fabrique**.

En chemin :

- Village des Mayons
Fontaine au Pernod (1803)
- Grand père
châtaignier (arbre
millénaire)
- Points de vue sur le
village des Mayons et
le massif des Maures

0 200 m

© IGN - Scan 25 / BD topo
Licence n° IGN / PACA 001496 / 005650